



LEMBACH - MATTSTALL

Wàs gïbt's nejes ? Quoi de neuf ?

- Décembre 2016 -



Le message de Noël



Faut-il le rappeler ? Le message de Noël est avant tout un message de paix, certes lié à la tradition chrétienne mais largement partagé par toutes les femmes et tous les hommes de bonne volonté. Et même si aujourd'hui le matérialisme a pris le dessus sur le religieux, la préoccupation laïque tend à remettre les crèches dans les

greniers, il me tient à cœur de faire référence à cet événement qui, il y a deux mille ans, a secoué un petit coin de la terre d'Israël, continuant de nos jours à interpeller des centaines de millions d'humains à travers le monde.

La paix reste l'enjeu majeur de notre humanité, du plus petit des foyers au monde tout entier.

En 2016, notre commune n'aura heureusement pas été touchée par des événements particuliers notamment climatiques. Elle aura été marquée par la venue tant attendue de notre famille de réfugiés. Depuis le mois de septembre, Ahmad, Ghufuran, Aïcha, Mustafa, Zaher, Abrar et Mohamed tentent de s'adapter à une nouvelle vie, loin de leur ville d'Alep qui continue à connaître l'horreur. Les efforts de nombreux bénévoles leur facilitent l'intégration.

Nous avons aussi connu cette année une campagne de travaux soutenue avec la rénovation de l'église protestante qui, comme promis, pourra accueillir à nouveau ses fidèles pour Noël. Même contraints par des restrictions budgétaires importantes, nous avons tenu nos promesses, en nous limitant aux travaux les plus importants. Le résultat est à la hauteur de nos attentes. Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps pour nous aider, merci à la paroisse protestante et à la Fondation du patrimoine pour leur soutien financier (50 000 et 8 000 €).

Entamés en juillet, les travaux de la route de Wissembourg, après une pause estivale incontournable, ont quasiment été réalisés dans le calendrier arrêté en mai. Merci aux entreprises et aux riverains patients et compréhensifs. Le chantier du Pfaffenbronn lui aussi sera terminé pour Noël, n'ayant connu, grâce à la collaboration de tous, aucun accroc. Complétons ce rapide tour d'horizon avec l'aménagement du City-stade tant attendu et de la rénovation de l'éclairage public à Mattstall.

750 000 € ont ainsi été investis dont plus des deux tiers aux frais de la commune, le Département nous aidant à hauteur de 115 000 €.

Tous mes collaborateurs s'associent à moi pour vous souhaiter une paisible et rayonnante fête de Noël et une année 2017 saine et heureuse.

Wenn aa de Wihnächtsmänn s'Chrischkindel ersetzt hât, bleibt d'Wihnächte fer uns e b'sundres Fesch mit viel Licht, viel Haamigkaat un viel Wärme. Zeglich wiedergibt d'Walt s'Bild vun Finschternis, vun Unruh un Kelte. E jedes vun uns traamt vum e bessere Lawe, doch kanns hât d'Mächt dezü. So kenne m'r numme hoffe un wensche. Un de Wunsch vun uns älle, Gewählt un Mitarweiter isch däss älli Berjer e friedliches Wihnächtsfescht begehnen un e g'sundes, gleckliches Jahr erlawe kenne.

Charles Schlosser

Mattstall

Les fêtes de Noël approchent, les préparatifs sont en cours. Le Noël des aînés aura lieu le **dimanche 18 décembre à partir de 11h30** à la Mairie de Mattstall. Toute une équipe de bénévoles s'affaire à vous faire passer une bonne journée.

Le Noël des enfants avec la chef de chorale **Mathilde** se déroulera le **mercredi 21 décembre à 19h** à l'église, un moment convivial clôturera la soirée.

Je voulais vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année, le plein de réussite pour vos projets futurs. C'est aussi l'occasion pour moi de remercier toutes celles et ceux qui me secondent toute l'année pour faire vivre notre charmant petit village.

Charles SUSS



Recensement 2017



Nous vous rappelons que le recensement aura lieu du **19 janvier au 18 février 2017**.
Merci de réserver un bon accueil aux agents qui passeront chez vous.

Redevance incitative



Notre communauté des communes s'était engagée comme ses voisins du Pays de Wissembourg et de l'Outre-Forêt à mettre en place à compter du **1er janvier 2017** la redevance incitative à la réduction des déchets ménagers. Les poubelles ont été « **pucées** » afin de pouvoir lire et le poids et le nombre de levées servant de critères partiels pour la nouvelle facturation. Un relevé du poids de chaque poubelle pour la période de juin à décembre devait donner une indication à chaque abonné du poids de ses déchets.

La technique n'a malheureusement pas suivi. La lecture des données a été souvent défaillante. La communauté des communes se voit donc contrainte de surseoir à la mise en place de la nouvelle redevance. D'autres territoires étant concernés par les problèmes évoqués ci-dessus, les communautés de communes du Pays de Wissembourg, de l'Outre-Forêt et de Sauer-Pechelbronn, avec l'accord du SMICTOM ont donc décidé ensemble de suivre la voix de la sagesse et de reporter l'entrée en vigueur de la redevance incitative au **1er janvier 2018**. Ce temps pourra être mis à profit pour uniformiser cette redevance au moins sur les trois communautés et de garantir un service fiable et pérenne.

En cas de question complémentaire, vous pouvez vous adresser en mairie.

Micro-crèche et périscolaire

Dans sa séance du 14 novembre dernier le conseil communautaire de la Communauté des Communes Sauer-Pechelbronn a décidé la construction sous un même toit d'une micro-crèche et d'un accueil périscolaire à Lembach. Le site retenu est la partie arrière du parking de l'école. Les capacités respectives seront de 10 enfants pour la micro-crèche et 45 pour le périscolaire.



Le projet de micro-crèche est ancien. Au moment de l'ouverture de la halte-garderie à Morsbronn il y a plus de 15 ans, il avait été proposé de doter le nord du territoire d'une structure analogue. La concrétisation de ce vieux projet prend donc forme. Après de longues réflexions de la commission de la cohésion sociale de la COCOM, il a été décidé de coupler un nouveau périscolaire à la micro-crèche. Le fonctionnement de ce dernier au sein de l'école primaire donnait certes satisfaction mais n'ouvrait pas de perspectives d'avenir.

Les deux structures devraient être fonctionnelles à la rentrée 2019. Le coût d'investissement est porté par la COCOM et subventionné notamment par le CD67 et la CAF.

Fête du Flecken



Comme tous les ans, nous fêterons Noël au Flecken
le **23 décembre à 19h**.

À l'origine, cette fête était organisée par les habitants du Flecken qui se retrouvaient pour fêter Noël entre voisins autour d'un vin chaud accompagné par les **Bredle** et ce depuis 1996. Au fil des années, cette fête a attiré de plus en plus de monde. Depuis quelques années maintenant, l'association **Arts Culture Loisirs** a repris l'organisation et continue encore cette année à l'animer.

Nous nous retrouverons à 19h à l'église protestante. Musique, chants, conte seront au programme puis à la sortie le **Père Noël** nous attendra sur la charrette tirée par l'âne de **Monsieur Grammes**, qui cette année encore répondra présent. Nous nous rendrons ensuite en cortège au **Flecken** où la fête continuera autour d'un bon vin chaud préparé par **Jacques** et les marrons chauds de **Louis**, un des premiers organisateurs et qui est toujours présent. Remercions les "**Flaggener**" pour leur initiative d'antan et leur participation encore active pour certains. Nous remercions également tous les donateurs (commerçants et particuliers) qui permettent la réussite de cette fête.

Rendez-vous donc à l'église protestante à 19 h. Vous êtes tous invités.

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

DÉCEMBRE 2016

du 27 décembre
au 30 décembre
ouvert uniquement le matin de
8h à 12h
fermé l'après-midi

le 31 décembre
ouvert de 10h à 12h :
dernier jour pour
inscription liste électorale

la bibliothèque sera
exceptionnellement fermée
le lundi 26 décembre et le
mercredi 28 décembre.

À partir de JANVIER 2017

lundi : 14h-18h
mardi, jeudi et vendredi
8h-12h et 14h-18h
mercredi : 8h-12h

Travaux de voirie : "Es ich endlich fertig"

Sur la route de Wissembourg les potelets de protection sont posés et les panneaux de signalisation sont prévus. Sur la rue principale du Pfaffenbronn les enrobés ont été posés ces derniers jours. Les travaux ont pu se terminer grâce à une météo plutôt clémente en cette période de l'année.



Il ne restera plus qu'à faire le traçage au sol et la pose de pavés collés au printemps, les températures et l'humidité ne permettant pas de le faire en période hivernale.

Ramonage



Le ramonage touche à la sécurité des personnes et des biens. Afin d'éviter des sinistres d'incendie ou liés au monoxyde de carbone, il doit être réalisé par des personnes qualifiées.

Il est rappelé que le ramonage est obligatoire :

- au moins 1 fois par an pour les combustibles gazeux et
- 2 fois par an pour les combustibles solides et liquides.

Ci-après la liste des entreprises de la corporation des maîtres-ramoneurs de notre secteur :

- **BOISSIER André** - 6a rue de la Concorde - 67110 Niederbronn-les-Bains - 03 88 09 08 26 – christiane-K@orange.fr
- **MEYER Richard** - 70 Grand'rue - 67110 Gundershoffen - 03 88 54 38 73 - ramonage.meyer@orange.fr

La rénovation du manoir du Flecken

Depuis le début de l'année le « **Schlessel** » est ceint d'un imposant échafaudage et fait l'objet avec le bâtiment appelé « **la conciergerie** » d'importants travaux de rénovation.

Le manoir dont on sait à présent qu'il a été construit en 1739-40 par **Ignace Vitztum von Egersberg** (le gendre de **Henri-Jacques de Fleckenstein**) avait été racheté en 2015 à la famille **Wolff-Hoepffner** par Messieurs **Elbel** et **Mayeux**.

La première phase des travaux de grande envergure (reprise partielle de la charpente et rénovation complète de la couverture) sera suivie par la rénovation de façade puis les aménagements internes. Le bâtiment étant protégé, c'est un architecte du patrimoine qui assure la maîtrise d'œuvre. Les propriétaires n'ont pas hésité à solliciter des entreprises locales, sachant que pour la charpente et la couverture ils ont logiquement fait appel à des entreprises spécialisées. La rénovation de cette belle propriété est une bonne nouvelle pour notre commune.



Congrès des charbonniers européens



Entre le **27 et le 30 juillet 2017** l'association des **Charbonniers du Fleckenstein** organisera à Lembach la **rencontre des charbonniers d'Europe**.

Il s'agit d'associations de charbonniers comme la nôtre mais aussi de charbonniers amateurs individuels. Près de 300 personnes sont attendues dont plus de 250 ont déjà réservé un hébergement à Lembach et dans la région.

Les bonnes volontés seront les bienvenues pour aider l'association à assurer le bon déroulement de cet événement majeur pour notre commune et toute la vallée.

Date des élections 2017

Veuillez noter les dates des élections programmées en 2017

Élection présidentielle : **23 avril et 7 mai**

Élections législatives : **11 et 18 juin**



Logements vacants



Les propriétaires sont encouragés à indiquer leurs logements vacants à l'accueil de la mairie : type de logement, adresse, disponibilité.

En effet, des personnes désireuses de louer un appartement ou une maison se présentent régulièrement en mairie.

Élimination du gui



Si le gui est un porte-bonheur au moment des fêtes, il est aussi capable d'anéantir un pommier en quelques années. Tel un vampire, il aspire la sève des plantes jusqu'à leur dépérissement total.

Depuis le Moyen-âge et jusque dans les années 1950, les gardes-champêtres veillaient à ce que cette plante invasive et parasite ne se développe pas dans les vergers, sanctionnant même les propriétaires d'arbres négligents. Aujourd'hui encore, des textes de Loi, remis à jour, font obligation à tout propriétaire d'arbre, qu'il soit fruitier ou non, à éliminer le gui.

Avant que les autorités ne fassent application de la Loi, par sanctions financières ou organisation de l'élimination du gui aux frais du propriétaire, nous lançons un appel à ces derniers et à leur responsabilité pour empêcher la progression de ce fléau qui grignote arbre par arbre notre belle ceinture verte de vergers.

Si nous ne le faisons pas pour nous, faisons-le pour nos enfants !

Sauer Map

Depuis quelque temps, un accès à la cartographie du territoire de la COCOM Sauer Pechelbronn est disponible pour le grand public. Cette application en ligne permet la consultation *des règlements d'urbanisme en vigueur des communes, du cadastre 2016, des services publics du territoire, des sites touristiques, des sentiers de randonnées, des circuits de cyclotourisme* et d'autres informations cartographiques que l'on peut sélectionner à loisir.



Le tout est disponible sur le site de la communauté des communes à l'adresse : <http://www.sauer-pechelbronn.fr/application-cartographique-grand-public/>

Brûlage de déchets



Il est formellement interdit de brûler des déchets, notamment en matière plastique. Des contrôles seront effectués par la municipalité chargée du respect de la réglementation. Il est rappelé que la loi prévoit des amendes en cas de non respect.

La déchetterie de Lembach, qui a pour rôle de collecter les déchets de toutes sortes, est ouverte **du mardi au samedi**.

Calendrier des manifestations

DÉCEMBRE 2016				
Mardi 27	17h-20h	Don du sang Collation « spéciale fête »	Salle de la mairie	ACLLE
JANVIER 2017				
Samedi 7	8h-12h	Mini-marché du terroir	Place de la mairie	
Dimanche 8	12h	Déjeuner dansant	Salle « La Scierie »	ACLLE
Dimanche 15	16h30	Concert	Église Saint-Jacques	
Mercredi 18	13h30	Atelier pour enfants	Salle de la musique	ACLLE
Samedi 28	8h30	Cours de taille de fruitiers	Place de la mairie	APFLE
	19h	Soirée « Wadele »	Club-house	AS Lembach
FEVRIER 2017				
Samedi 4	8h-12h	Mini-marché du terroir	Place de la mairie	
Mercredi 8	13h30	Atelier pour enfants	Salle de la musique	ACLLE
Samedi 18	19h	Soirée Couscous	Club-house	AS Lembach
Samedi 25	8h30	Cours de taille de fruitiers	Place de la mairie	APFLE
Lundi 27	17h-20h	Don du sang	Salle de la mairie	ACLLE
MARS 2017				
Samedi 4	8h-12h	Mini-marché du terroir	Place de la mairie	
Samedi 18	8h30	Cours de taille de fruitiers	Place de la mairie	APFLE
Mercredi 22	13h30	Atelier pour enfants	Salle de la musique	ACLLE

Rappel : ce numéro du bulletin municipal et de nombreuses autres informations relatives à la vie de notre village, sont disponibles sur le site internet de la Mairie à l'adresse : www.lembach.fr

